

Les enjeux spirituels du transhumanisme

« Dieu est mort, maintenant nous voulons que le Surhomme vive ! », s'exclamait le Zarathoustra de Nietzsche (1). Cette incantation, scandaleuse pour l'époque, est peut-être en passe d'être exaucée, et la « dystopie » (l'utopie négative, le fruit d'une terrifiante imagination) de trouver son lieu pour se réaliser. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les sommes astronomiques qui sont investies, sur fonds privés et publics, dans les recherches liées au courant transhumaniste aux États-Unis (2).

Ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas là d'un simple prolongement d'une situation dont nous bénéficions déjà, avec les lunettes que nous portons (presque) tous sur le nez, avec les progrès médicaux qui ont considérablement fait progresser l'espérance de vie, avec les greffes d'organes qui permettent à un certain nombre de nos contemporains de vivre à peu près normalement. Il s'agit bien d'un changement de paradigme, d'une mutation radicale de la condition humaine : l'ambition de mettre enfin un terme à notre finitude.

« Vous ne mourrez point ; vous serez comme des dieux », disait déjà le serpent aux premiers êtres humains (Gn 3, 4-5). C'est précisément l'objectif du transhumanisme : atteindre l'immortalité. L'homme n'aura plus le souci de naître : il s'autoproduira. Il ne souffrira plus de maladie : des « nanorobots » le répareront en permanence. Et il ne mourra plus : l'éternité terrestre sera sa nouvelle condition. On mesure les enjeux éthiques et spirituels qui se profilent derrière un tel projet.

C'est pourquoi philosophes, théologiens et éthiciens, ont commencé à s'intéresser de près à ce que l'on appelle en anglais « *the human enhancement* » (« l'augmentation de l'homme »). Il importe en effet de ne pas laisser la question aux seuls techniciens, mais d'en évaluer la portée et les risques pour le sens de notre existence et pour les finalités du vivre ensemble. La création d'une espèce nouvelle, plus performante que l'*homo sapiens*, grâce, par exemple, à la connexion entre l'esprit humain et une intelligence artificielle, ne peut être envisagée sans discernement. Et ce discernement se doit de ne pas être seulement éthique, mais aussi délibérément spirituel.

C'est ce type de discernement qui sera sollicité lors du Colloque de Strasbourg, les 27, 28 et 29 août prochains. Dans une perspective résolument interdisciplinaire, des exégètes et des philosophes, des généticiens et des biologistes, des éthiciens et des théologiens, catholiques, protestants et orthodoxes, débattront de ces problèmes qui ne peuvent laisser personne indifférent.

Frédéric ROGNON
Université de Strasbourg

(1) Friedrich Nietzsche, « Ainsi parlait Zarathoustra », in *Œuvres*, Paris, Robert Laffont (coll. Bouquins), 1993, tome 2, p. 344 + 510.

(2) Cf. Jean-Michel Besnier, *Demain les posthumains. Le futur a-t-il encore besoin de nous ?*, Paris, Fayard (coll. Haute tension), 2010 ; Jean-Claude Guillebaud, *La Vie vivante. Contre les nouveaux pudibonds*, Paris, Éditions des Arènes, 2011, p. 119-150.

• Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Jean-Daniel Causse, Institut protestant de théologie, 13 rue Louis Perrier, 34000 Montpellier

Vice-Président(e)s : Véronique Margron, Faculté de Théologie de l'UCO, 3 place André Leroy, F-49000 Angers

Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Trésorière : Catherine Fino, Theologicum, Institut Catholique de Paris, 21 rue d'Assas, F-75006 Paris

Secrétaire : Dominique Jacquemin, Université Catholique de Louvain, Grand Place 45, B- 1348 Louvain-la-Neuve

Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43 bis rue de la Glacière F-75013 Paris

Site web : www.ethique-atem.org

A LYON, LES ATELIERS DE L'ENTREPRENARIAT HUMANISTE

Fondateur d'Habitat et Humanisme (HH), Bernard Devert a lancé l'idée d'une nouvelle association, Les Ateliers de l'Entrepreneuriat Humaniste (AEH). Une assemblée générale, tenue 18 septembre 2013 dans les locaux de l'Université Catholique de Lyon (UCL) a adopté des statuts déposés ensuite à la préfecture du département du Rhône.

L'intuition est née du rapprochement entre HH et UCL dans une vaste opération d'urbanisme visant à réunifier la Presqu'île et la Confluence, sauvagement séparées par l'autoroute construite à l'époque expansionniste du maire Louis Pradel. Raymond Barre a corrigé cette réalisation contestable par un projet de développement de la Confluence derrière la gare de Perrache. Gérard Colomb en poursuit avec ténacité et efficacité la réalisation.

Dans ce mouvement à long terme, s'inscrit l'achat de la prison Saint Joseph par HH et de la prison Saint Paul par l'UCL. La première deviendra une résidence de mixité sociale avec quelques laboratoires comme l'AEH et la seconde le deuxième lieu de l'UCL qui, remplacera le site de la place Bellecour, et complètera celui de la place Carnot. La coopération urbanistique est donc couronnée par une opération coopérative de recherche appliquée : une association interne à l'UCL se donne pour vocation d'appuyer intellectuellement les AEH : ainsi le CRESO (Centre de Recherche sur l'Entrepreneuriat Social) regroupe théologiens, philosophes, historiens, économistes, gestionnaires, juristes, psychologues). Cette initiative qui multiplie depuis plusieurs années des relations interpersonnelles atteindra un premier point d'orgue l'an prochain lorsque les travaux immobiliers d'achèveront.

Avec l'AEH, il s'agit d'entrepreneuriat et non d'entreprise. Ne sont concernées exclusivement ni les seules sociétés anonymes de moyenne ou de grande taille, ni la seule économie sociale et solidaire, mais toute forme d'entrepreneuriat qui promeut une économie au service de l'homme, à commencer par l'entreprise de soi qui s'amorce dans la famille et dans l'orientation de la vie personnelle et professionnelle. Référence est faite à une conception anthropologique de l'entreprise, telle que présentée dans mon ouvrage *Pour une anthropologie économique* (Editions Mélibée 2014). A « Lyon l'humaniste », la conviction demeure vivante d'une éthique qui ne se limite pas à l'affirmation de valeurs, mais s'incarne dans des pratiques et s'inspire de l'adage : il n'est de richesse que d'hommes.

Hugues PUEL

LA THEOLOGIE MORALE HONOREE PAR LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 14 mai 2014 à Paris, notre collègue Geneviève Medevielle a reçu des mains de Mgr Joseph Doré les insignes de chevalier de la légion d'honneur. Dans son discours de remerciement, elle a souligné que cette distinction honorait la vie religieuse, la théologie morale et l'université catholique. Voici un extrait de son allocution :

« Je ne sais jusqu'à quel point les autorités républicaines qui me font entrer dans l'Ordre de la Légion d'honneur sont conscientes de la contribution que la théologie, la théologie morale de surcroît, peut apporter à une société laïque. Mais, en ce qui me concerne, c'est la conscience que j'en ai prise qui m'a amenée, avant même d'entrer au noviciat, à entamer une licence de théologie au cycle C à la Catho. Une aventure qui allait me conduire, par la rencontre de Xavier Thévenot, à devenir la théologienne moraliste que je suis.

Il n'appartient pas à la République de juger de la qualité d'une œuvre théologique sauf, peut-être, à la faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg dont l'archevêque de Strasbourg est le chancelier. Mais la République peut-elle ignorer la contribution sociale des théologiens moralistes lorsqu'ils cherchent à aider des générations à trouver leurs chemins d'humanisation, les conditions de leur vivre ensemble et du respect de la dignité de chacun ?

Il est connu que la Révélation chrétienne livre cette idée-force que chaque être humain est doté d'une dignité inaliénable. Il est connu que cette vérité n'est pas notre exclusivité ni en tant qu'idée, ni en tant

qu'expérience si l'on admet que la dignité proclamée par les droits de l'homme peut être reconnue par tous. Mais l'histoire, même récente nous apprend aussi combien cette reconnaissance demeure fragile et toujours menacée. Dans ce combat pour la reconnaissance de la dignité infinie de l'humain malgré tout ce qui la dénie ou la pervertit, la contribution de la théologie morale est de l'ordre de la vigilance prophétique. Appelant à temps et à contretemps à envisager toute personne unique et singulière dans l'éclaircie de Dieu, elle apporte sa marque propre aux combats civils pour plus de justice afin que cette vérité de l'humain soit reconnue. Elle peut ainsi contribuer à la qualité éthique de la vie en société et à la réflexion sur le bien commun. On comprend de ce fait qu'elle puisse obtenir la reconnaissance du politique dont la mission est de promouvoir un vivre ensemble permettant à chacun d'être véritablement traité comme une fin par ses concitoyens. »

VIENT DE PARAÎTRE

K. Demasure (dir.), *Se relever après un abus sexuel, accompagnement psycho-spirituel des survivants* (Collection Soins et Spiritualités), Lumen Vitae, 2014, ISBN 978-2-87324-484-2.

Ce livre est fondé sur une conviction : la guérison est une démarche profondément spirituelle qui fait partie de la résilience. Il s'agit de bien former les accompagnateurs spirituels et les thérapeutes travaillant avec des survivants d'abus sexuels en vue de favoriser leur guérison, c'est-à-dire les aider à développer des liens de confiance capables de rétablir des attachements sécuritaires avec soi-même, avec les autres et avec Dieu.

Une question toujours difficile à aborder mais qui peut et doit concerner les moralistes que nous sommes.

Dominique JACQUEMIN

Hugues Puel, *Pour une anthropologie économique*, Editions Mélibée, 2014, 244 p., 17 €.

« L'homme économique n'est pas un homo oeconomicus. » C'est par ces mots que Hugues Puel ouvre son essai qui dans lequel il réagit à « l'anthropologie réductrice et trompeuse de l'homo oeconomicus » qui domine l'enseignement économique. Cherchant à dépasser cette réduction anthropologique, il propose en première partie de son ouvrage cinq figures stylisées de l'homme économique : le propriétaire, l'entrepreneur, le travailleur, l'habitant, le consommateur. La pluralité et la combinaison de ces figures révèlent la complexité et le caractère évolutif des motivations de l'agir économique. La deuxième partie de l'ouvrage prend le contrepied d'une vision « égoïste » de l'agir économique et met en évidence la diversité des relations que l'homme économique est amené à nouer avec autrui et la société où il vit, ne serait-ce que par l'usage de la monnaie. La troisième partie veut tourner le dos à un « homo oeconomicus anhistorique » et est logiquement consacrée à l'historicité de l'homme économique. Cette ouverture à l'histoire est nécessaire pour envisager les changements qu'appellent les transitions énergétique et climatique qui sont encore à négocier.

Un livre qui ne se contente pas de dénoncer les impasses d'une conception de l'économie qui est en partie à l'origine de la crise que nous connaissons, mais qui essaie de restituer sa grandeur à l'homme économique et son agir.

Dominique GREINER

Et aussi :

Karsten Lehmkuhler et Marc Vial (éd.), *L'interruption médicale de grossesse. Questions d'éthique et d'accompagnement*, Edition Olivétan, 2014, 128 p., 15 €.

Ce livre contient les actes d'une journée d'études qui a été organisée, en mars 2012, par le groupe de recherche « Bioéthique, religions et sociétés » du « Centre de sociologie des religions et d'éthique sociale », de la Faculté de Théologie protestante de l'Université de Strasbourg. Avec les contributions de : Odile Bagot, Karsten Lehmkuhler, Marianne Goldschmidt, Christiane Kohler-Weiß, Dominique Merg-Essadi, Anne-Lise Salque, Marc Vial, Jean-Christophe Weber, Éliane Wild.

Jean-Marie Gueullette, *L'ostéopathie, une autre médecine*, Presses universitaires de Rennes, 267 p., 18 €.

« C'est la première approche épistémologique approfondie en langue française des proximités et différences entre les démarches de la médecine et de l'ostéopathie. »

ESPACE ETHIQUE MEDITERRANEEN

A la recherche de bibliographie et d'orateurs... Notre collègue Jean-Marie MAESTRAGGI organise en février 2015 un colloque « Ethique médicale et Religions » dans le cadre de l'Espace Ethique Méditerranéen autour du thème alimentation/Nutrition. Si vous êtes intéressés à y prendre la parole ou de lui adresser des pistes bibliographiques, voici ses coordonnées : jmmaestraggi@hopital-saint-joseph.fr

LE MOT DE LA TRESORIERE

Cher Collègue, cher/ère ami(e),

La trésorière profite de notre journal pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont déjà réglé leur cotisation 2014. J'ai adressé à certains d'entre vous un courrier de rappel indiquant que le montant de la cotisation est toujours de 30 euros par an, et surtout en indiquant les nouvelles coordonnées de notre compte bancaire si vous souhaitez effectuer un virement. Je me permets de les rappeler ci-dessous :

Compte ATEM , au Crédit Mutuel - Paris 20 Maraîchers, 87 rue d'Avron, 75020 Paris.

RIB : 10278 06217 00020244001 Clé : 15

IBAN : FR76 1027 8062 1700 0202 4400 115

BIC : CMCIFR2A

Bien sûr, vous pouvez toujours payer en envoyant un chèque à l'ordre de l'ATEM à mon adresse : Catherine Fino (ATEM), 7 passage de la Providence, 75020 Paris (France).

Vous pouvez enfin régler en direct (et en liquide si vous préférez) durant le colloque de l'ATEM fin août.

Merci de votre fidélité pour le soutien de l'ATEM ! Bien cordialement,

Catherine FINO, *trésorière de l'ATEM*

INFORMATION COLLOQUE ATEM 2014

Nous apprenons que le service du courrier ne sera pas assuré au Palais universitaire de l'Université de Strasbourg entre le **21 juillet et le 25 août 2014**.

Pour toute correspondance concernant le colloque de l'ATEM, privilégier :

- l'adresse mail : atem2014strasbourg@gmail.com

- l'adresse postale personnelle : Marc Feix, 1, rue du Fossé des Tailleurs 67000 Strasbourg